

Déclaration de Djibouti à l'EPU de Sri Lanka par Ahmed Mohamed Abro.

Mme la présidente,

Djibouti salue chaleureusement la délégation Sri Lankaise et se félicite de la présentation de leur rapport national dans le cadre l'EPU pour le second cycle.

Nous prenons note des progrès accomplis, des difficultés rencontrées ainsi que les projets en cours pour promouvoir et protéger les Droits de l'Homme et les libertés fondamentales dans le pays.

Nous souhaitons formuler 3 recommandations dans le cadre de ce dialogue interactif.

- 1) Renforcer les efforts entrepris pour intégrer l'éducation aux Droits de l'Homme et la paix dans les programmes scolaires.
- 2) Remédier au problème de la pénurie des logements en adoptant une stratégie nationale et un plan d'action.
- 3) Poursuivre les efforts pour promouvoir l'entrée des personnes handicapées sur le marché de travail en renforçant le système des emplois réservés aux handicapés.

Enfin, nous demandons à la communauté internationale d'accompagner le Sri Lanka dans la mise en œuvre effective des recommandations issues de ce dialogue.

Je vous remercie.